

Arrondissement de
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

Etaient présents : M. Michel BAERT – Mme Michèle JOSEPH-EDMOND – Mme Christine TEULIER – M. Maurice COUDERC – Mme Charlène CUESTA – M. Lionel AULANIER – Mme Brigitte CUESTA – M. Alain SOLIGNAC – Mme Laurianne VINCENT – MM. Jean-Pierre BALDIT – Théo BENTRARI – Mme Emilie DUSSAUSOY – MM. Yves SVEC – Bernard D'IVERNOS – André MARTINEZ – Mmes Christine DELPOUVE – Anne-Marie PRIOLEAU – Brigitte RODRIGUEZ.

Procurations : Mme Magali GARRIC à M. Maurice COUDERC,
M. Laurent ALEXANDRE à m ; Michel BAERT,
Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Théo BENTRARI,
Mme Marie-Claude AGELOU à Mme Christine TEULIER,
Mme Amélia AYORA à M. Alain SOLIGNAC,
Mme Renée BELIERES à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND.

Absents : MM. Gilles AUGUSTE – Yves GRUSZKA – Francis GAUBERT.

Conformément à l'article L 121.4 du Code des Communes il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Michèle JOSEPH-EDMOND ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Désignation des Délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Lycée Professionnel.

Suite aux dernières élections du Maire et des Adjoints et de la modifications du nombre de membres à désigner, il est proposé de modifier le composition des Délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Lycée Professionnel.

Le Conseil Municipal,

DESIGNE **M. Michel BAERT** en qualité de Délégué titulaire et **M. Lionel AULANIER** en qualité de **Délégué Suppléant**.

La présente délibération est adoptée à la majorité ; 2 Conseillers Municipaux ne prenant pas part au vote.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **10 octobre 2022**.

Publiée ou Notifiée le **10 octobre 2022**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire,

M. JOSEPH-EDMOND



Le Maire,

M. BAERT

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Désignation des Délégués du Conseil Municipal au Conseil
d'Administration du Lycée Professionnel.

Date de décision: 27/09/2022

Date de réception de l'accusé 12/10/2022

de réception :

Numéro de l'acte : 20220927_06

Identifiant unique de l'acte : 012-211200134-20220927-20220927_06-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Désignation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DCM Délégué LP.pdf (99_DE-012-211200134-20220927-20220927_06-
DE-1-1_1.pdf)